



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



**DIVISION DES PERSONNELS
ENSEIGNANTS**

**N/Ref. : DPE/ FT/AVV/n°2016/
029, 030 et 031**

Affaire suivie par :

Accueil-mutation 01 30 83 49 99

Fax : 01 30 83 40 27

Mail : accueil-mutation@ac-versailles.fr

Diffusion:

Pour attribution : **A**

Pour information : **I**

I	DSDEN	A	Gds. Etab. Sup.
I	Inspections	I	ESPE
I	CTCM		CROUS
I	CD-CS	I	CRDP
A	Lycées	I	DRONISEP
A	Collèges	A	CIO
A	LP		SIEC
A	LT-LGT		INSHEA
A	LG	I	CNED
A	LPO	I	Etab. Privés
A	EREA		INEP
	MELH	A	UNSS
I	CIEP		APE
A	ERPD	A	DDJS
I	CREPS		CNEFEI
A	DRJSCS	A	CNEFAS
A	Universités	A	INJEP
A	IUT	A	Représentants des Personnels
Autres : CASNAV			

➔ **Ouverture de SIAM :**
du 17/11/16 à 12 heures
au 06/12/16 à 12 heures

- Mouvement GENERAL
- Mouvement SPECIFIQUE
- Mouvement des P.E.G.C.

➔ **Retour à la DPE des confirmations** de demandes pour le mouvement :

- GENERAL : 12/12/2016
- SPECIFIQUE : 12/12/2016
- PEGC : 11/01/2017

Le présent document comporte :

Circulaire 3 pages

8 Annexes 30 pages

Versailles, le 16/11/2016

Le Recteur de l'Académie de Versailles
Chancelier des universités

à



Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement
Mesdames et Messieurs les Directeurs de CIO
- Pour attribution -

MM. Les Inspecteurs d'Académie,
Directrice et Directeurs des Services
Départementaux de l'Education Nationale
- Pour information -

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

**Objet : MOUVEMENT NATIONAL A GESTION DECONCENTREE DES PERSONNELS
ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE, DES PERSONNELS D'EDUCATION ET D'ORIENTATION -
RENTREE SCOLAIRE 2016**

PHASE INTERACADEMIQUE ET MOUVEMENT SPECIFIQUE NATIONAL

Réf. : B.O.E.N spécial n° 6 du 10 novembre 2016
Note de service n° 2016-167 du 9 novembre 2016
St Pierre et Miquelon–Mayotte : note de service n°2016-168 du 09/11/16
Polynésie Française : note de service n° 2016-154 du 18/10/2016

Le mouvement national à gestion déconcentrée se déroule en deux phases : une phase inter académique suivie d'une phase intra-académique.

L'objet de la présente note est de signaler à votre attention certaines modalités de la phase inter académique, définies dans le B.O.E.N référencé ci-dessus.

Vous voudrez bien mettre cette circulaire ainsi que le B.O spécial, à la disposition des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation placés sous votre autorité. Il convient d'informer également les agents absents (pour tous types de congés) et les titulaires de zones de remplacement rattachés dans votre établissement, par un envoi à domicile de la circulaire rectorale.

Il vous appartient de remplir et viser la rubrique des confirmations de demandes de mutation, relative à l'ancienneté de poste notamment en APV ou en Education Prioritaire, et de retourner la totalité des dossiers comportant les pièces justificatives demandées pour le **lundi 12 décembre 2016 dernier délai au rectorat.**

Après vérification par les gestionnaires académiques, l'ensemble des barèmes calculés par l'administration fera l'objet d'un affichage sur I-Prof, accessible à partir de <http://www.education.gouv.fr/iprof-siam>, permettant aux intéressés d'en prendre connaissance et éventuellement d'en demander par écrit la correction, en

apportant les pièces justificatives complémentaires, avant la tenue du groupe de travail académique (GTA), émanation des instances paritaires académiques. Les demandes sont à adresser dans les meilleurs délais après affichage des barèmes par voie hiérarchique à la DPE et en respectant le calendrier (cf. calendrier annexe I).

La phase inter académique du mouvement à gestion déconcentrée comprend :

- le mouvement **inter académique général** des corps nationaux de personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du second degré,
- le traitement national des **postes spécifiques**
- **le mouvement inter académique des P.E.G.C.**

Afin de faciliter la démarche des agents dans le processus de mobilité,

Du 14 novembre 2016 au 6 décembre 2016 inclus

un service ministériel d'aide et conseil personnalisés sera mis à la disposition des candidats,

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

au 0 800 970 018

(appel gratuit, non surtaxé à partir d'un poste fixe)

A compter du 7 décembre 2016, une cellule téléphonique académique sera à la disposition des candidats pour toute information sur le suivi de leur dossier

Au 01.30.83.49.99 de 9h30 à 16h30 du lundi au vendredi

ou

adresse électronique : accueil-mutation@ac-versailles.fr

En cas de problème de connexion, une aide en ligne est proposée via MACA-DAM

Les informations relatives au mouvement inter académique sont consultables par Internet, sur le « système d'information et d'aide pour les mutations » S.I.A.M. www.education.gouv.fr/iprof-siam et sur le site académique <http://www.ac-versailles.fr> en sélectionnant l'item Personnels de l'Académie

D'autre part, deux **réunions d'information destinées aux stagiaires** seront organisées :

Judi 17 novembre 2016 de 17h -19h30 Université de Nanterre

Disciplines générales et technologiques (CAPEs, CAPET et agrégation)

CPE ; Economie et Gestion ; EPS ; Hôtellerie ; Lettres classiques ; Lettres modernes ; Mathématiques ; SII ; Sciences physiques et chimiques ; SVT ; Technologie

Disciplines Professionnelles (PLP)

Composition en forme imprimante ; Conducteurs routiers ; Construction et réparation en carrosserie ; Economie et Gestion ; Génie Civil ; Génie Electrique ; Génie Electronique ; Génie Industriel ; Génie Thermique ; Génie Mécanique ; Hôtellerie ; impression ; Peinture-revêtement ;

Vendredi 18 novembre 2016 à 17h -19h30 Université de Nanterre

Disciplines générales et technologiques

Arts plastiques et Arts appliqués ; Biochimie-génie biologique ; Biotechnologies ; Documentation ; Education musicale ; Histoire-Géographie ; Langues ; Philosophie ; SES ; STMS ;

Disciplines Professionnelles (PLP)

Biotechnologies sante-environnement ; Enseignements Artistiques & arts appliqués ; Esthétique-Cosmétique ; Lettres Langues ; Lettres Histoire Géographie ; Mathématiques -sciences physiques ; STMS ;

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint
Directeur des Ressources Humaines

Régis HAULET

SOMMAIRE DES ANNEXES

ANNEXE	OBJET	PAGE
ANNEXE 1	<u>1. CALENDRIER</u>	2 / 11
	<u>2. PARTICIPANTS</u>	3 / 11
	<u>3. VŒUX</u>	3 / 11
	<u>4. CRITERES DE CLASSEMENT ET BAREME</u>	4 / 11
	<u>5. PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR</u>	12 / 11
ANNEXE 2	<u>EDUCATION PRIORITAIRE :</u> LISTE DES ETABLISSEMENTS	
ANNEXE 3	<u>PEGC :</u> MOUVEMENT DES PEGC FORMULAIRE DE DEMANDE DE MUTATION	
ANNEXE 4	<u>Coordonnées téléphoniques</u> MINISTERE ET ACADEMIES	
ANNEXE 5	<u>CARTE DES ACADEMIES</u> ET DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES	
ANNEXE 6	<u>STAGIAIRES :</u> ETAT DES SERVICES DES EX CONTRACTUELS	
ANNEXE 7	<u>HANDICAP :</u> DOSSIER DE PRIORITE AU TITRE DU HANDICAP	
	<u>LISTE DES M.D.P.H.</u> (Maisons départementales des personnes handicapées) d'Ile de France	
ANNEXE 8	<u>SII :</u> NOTE INFORMATION	